

TRANSPORTS

Cartes Imagine'R



Subvention de la mairie.



Créé le : 23/06/2020 - Mis à jour le : 23/06/2020

Carte Imagine'R.

La commune participe à nouveau en 2020-2021 aux frais de transport



La mairie finance une partie de la carte Imagine R pour les collégiens, les lycéens.

Les étudiants jusqu'à 26 ans domiciliés sur notre commune sont subventionnés depuis 2015.

Pour l'année 2020/2021, la carte de transport pour les collégiens (soit inscrits jusqu'en 3ème) a un coût de 100€ annuelle et pour tout autre titulaire (de la seconde jusqu'à la fin des études maximum 26 ans) a un coût de 350€ annuel.

La participation est à hauteur de :

- 25€ pour les Collégiens (tarif 100€ - subvention de 25€ par le Département)
- 85€ pour les lycéens et étudiants jusqu'à 26 ans (tarif : 350€)

Se présenter en mairie avec le formulaire rempli, - signé par les parents si jeune mineur - tamponner par l'établissement scolaire ou fournir un certificat de scolarité.